

Postes Canada est déterminée à assurer sa responsabilité sociale : elle s'efforce de faire affaire avec des fournisseurs qui ont également pris cet engagement. Les présentes lignes directrices sur la responsabilité sociale à l'intention des fournisseurs décrivent les principes et les normes que les fournisseurs de Postes Canada devraient respecter dans leur comportement social, éthique et environnemental.

Voici l'objet de ces lignes directrices :

- constituer un groupe de fournisseurs qui encouragent à faire preuve de responsabilité sociale et qui affirment leur leadership à cet égard dans leurs activités, par les biens et les services qu'ils achètent tout en demeurant concurrentiels;
- intégrer des critères liés à la responsabilité sociale de l'entreprise dans les procédures, les processus et les activités liés à la chaîne d'approvisionnement de Postes Canada au besoin;
- organiser à Postes Canada une culture d'entreprise qui reconnaît la responsabilité sociale et lui donne la priorité.

Postes Canada intégrera, au besoin, au processus d'approvisionnement, ces lignes directrices et d'autres considérations liées à la protection de la vie privée et à l'environnement qui s'appliquent.

Lignes directrices

Droits des travailleurs et de la personne

Les fournisseurs de Postes Canada doivent se conformer à toutes les normes internationales ainsi qu'à toutes les législations nationales sur les droits des travailleurs et de la personne qui s'appliquent. Ils devraient se conformer à toutes les législations sur le travail des enfants qui s'appliquent, y compris celles qui concernent l'âge minimum, le nombre d'heures travaillées et les interdictions relatives à certains types de travail.

Respect, absence de discrimination et diversité

Les fournisseurs de Postes Canada doivent traiter leurs employés respectueusement et dignement. Ils doivent favoriser la diversité de leur effectif dans leurs activités et ils ne doivent tolérer aucune forme de discrimination, de harcèlement ou d'abus.

Santé et sécurité

La santé et la sécurité des employés, des entrepreneurs et des clients de Postes Canada sont de la plus haute importance pour elle. Ses fournisseurs et ses entrepreneurs doivent se conformer à toutes les lois et à tous les règlements liés à la santé professionnelle et à la sécurité qui s'appliquent et mettre en place un milieu de travail sain et sûr pour tous les employés et les entrepreneurs.

Engagement communautaire

On encourage les fournisseurs de Postes Canada à prendre des engagements auprès de leur communauté et à apporter leur contribution de façon significative au développement économique et social.

Éthique commerciale et intégrité

Les fournisseurs de Postes Canada doivent respecter les normes éthiques les plus strictes. Ils doivent se conformer à la lettre à toutes les lois et à tous les règlements sur la corruption et les pratiques commerciales interdites. Les fournisseurs de Postes Canada devraient assurer une saine régie d'entreprise, faire preuve de transparence et rendre des comptes, notamment en mettant en place des codes d'éthique professionnelle.

Pas d'avantage contestable

Les fournisseurs de Postes Canada ne doivent pas se laisser entraîner, directement ou indirectement, à accorder des prêts, des récompenses ou des avantages de quelque sorte que ce soit, à en offrir ou à accepter d'en accorder ou d'en offrir, en retour d'un traitement de faveur ou dans le but d'en obtenir un, ou afin d'infléchir une décision.

Respect de la vie privée et confidentialité

Les fournisseurs de Postes Canada doivent assurer le respect de la vie privée de leurs employés et de leurs clients et protéger la confidentialité de leurs données conformément à la législation sur la protection de la vie privée qui s'applique, peu importe que l'information ou les données aient été fournies par l'employé ou le client ou qu'elles aient été créées par le fournisseur. Les fournisseurs doivent considérer toute l'information non publique comme des renseignements confidentiels.

Protection de l'environnement

Postes Canada s'attend à ce que ses fournisseurs agissent d'une façon respectueuse pour l'environnement. Ils doivent au moins se conformer à toutes les lois, à tous les règlements et à toutes les normes liés à l'environnement qui s'appliquent.

Produits responsables

Postes Canada cherchera à faire affaire avec des organisations qui offrent des produits durables, c'est-à-dire des produits pour la fabrication desquels, on a fait une utilisation efficace des ressources naturelles, dont la durée de vie est longue, facilement réparables ou améliorés, recyclables et faits de matériaux recyclés. D'autres exigences environnementales peuvent s'appliquer selon les produits et les services offerts à Postes Canada.

Écoefficacité

Les fournisseurs de Postes Canada doivent faire une utilisation efficace des ressources naturelles, notamment l'eau, le carburant, l'énergie et le papier. Postes Canada invite ses fournisseurs à établir des objectifs de réduction pour les matériaux et les ressources de base qu'ils utilisent.

Approvisionnement responsable en papier

Postes Canada souscrit à la gestion durable des forêts et elle encourage ses fournisseurs à obtenir leurs produits du papier auprès d'entreprises forestières qui s'engagent à assurer une gestion proactive des forêts et qui sont reconnues par le système d'attestation de gestion durable des forêts d'une tierce partie. Les fournisseurs de Postes Canada ne doivent pas acheter intentionnellement des produits de la forêt qui ont été obtenus de façon illégale.

Changements climatiques

Postes Canada a pris l'engagement de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Les produits et services qu'elle offre produisent un fort pourcentage de son empreinte GES. Elle s'attend à ce que ses fournisseurs soient conscients de leurs émissions de GES et qu'ils adoptent des plans d'action appropriés pour les gérer et les réduire.

Objectifs

Postes Canada invite ses fournisseurs à fixer des objectifs en vue d'améliorer leurs pratiques et leur rendement pour les enjeux sociaux, éthiques et environnementaux et à publier ces objectifs et les résultats obtenus.

Suivi de la conformité

Les fournisseurs de Postes Canada doivent prendre des mesures raisonnables afin de diffuser les présentes lignes directrices à l'échelle de leur organisation et leurs chaînes d'approvisionnement et les appliquer.

Les fournisseurs de Postes Canada devraient mettre en place des mesures de contrôle appropriées pour assurer un suivi de la conformité aux présentes lignes directrices. Le cas échéant, ils doivent mettre en place un système de gestion environnementale et sociale conformément aux normes internationales, comme ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (santé professionnelle et sécurité).

Les fournisseurs de Postes Canada doivent tenir à jour leurs documents concernant le programme de responsabilité sociale de leur entreprise et ils doivent être en mesure de réagir rapidement aux demandes de renseignements raisonnables concernant l'harmonisation avec les présentes lignes directrices de Postes Canada.

Postes Canada

Lignes directrices sur la responsabilité sociale à l'intention des fournisseurs de Postes Canada



De partout... jusqu'à vous

Si vous avez des questions concernant ces lignes directrices, n'hésitez pas à communiquer avec Carol Egan, directrice, Gestion de l'approvisionnement, en lui envoyant un message à carol.egan@postescanada.ca ou en téléphonant au 613 734-8981.

Nota : Le genre masculin est utilisé dans le présent texte comme genre neutre.